

20230925-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Grand-Aigueblanche en séance publique LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, DELAPIERRE René, HURET Edith, JAY Hélène, KALIAKODAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NIEMAZ Jean-Louis, PARMENTIER, Marlène, PERCEVAL Christophe, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel

POUVOIR : BERLIOZ Pascaline à MIBORD Josiane, BON Françoise à JAY Hélène, GUILBERT Agnès à ARNAULT Jacqueline et NANTET Laetitia à POINTET André

Absents : CHANOIR Jessica, CHATAGNIER Didier, PIANI Alain

Madame Josiane MIBORD est désignée secrétaire de séance.

Date de Convocation
19 septembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

Objet : Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'étudier les demandes de subvention et propose de déterminer les montants suivants pour les associations sportives et pour l'année 2023 :

- 65 €/adhérents habitant Grand-Aigueblanche pour les associations situées sur le territoire de la commune
- 50 €/adhérents habitant Grand-Aigueblanche pour les associations situées en dehors du territoire de la commune
- 25 €/adhérents habitant Grand-Aigueblanche pour les associations sportives scolaires

Associations Sportives extérieures						
Attributaires	Nb enfants	Subvention/enfant	Montant 2022	Nb enfants	Subvention/enfant	Proposition 2023
ASSOCIATION SPORTIVE JEAN ROSTAND	18	25	450 €	42	25	1 050 €
CAF DE MOUTIERS ET HAUTE TARENTEISE	31	65	2 015 €	29	50	1 450 €
CLUB DE SKI VALMOREL	11	65	715 €	10	65	650 €
NAVES SKI NORDIQUE	6	65	390 €	7	65	455 €
ATHLETIQUE SPORT DE MOUTIERS	/	50	0 €	3	50	150 €
ROLLER HOCKEY TARENTEISE	9	65	585 €	11	65	715 €
TARENTEISE GYM	34	65	2 210 €	55	50	2 750 €
TARENTEISE NATATION LE MOREL	26	65	1 690 €	13	65	845 €
VELO TRIAL PETIT CŒUR	2	65	130 €	1	65	65 €

Attributaires	Montant 2022	Proposition 2023
Associations extérieures		
AFM	450 €	450 €
ALZHEIMER SAVOIE	250 €	250 €
APF FRANCE HANDICAP TERRITOIRE DES 2 SAVOIE	325 €	325 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE	75 €	150 €
CENTRE LEON BERARD	400 €	400 €
HANDISPORT DE SAVOIE	325 €	325 €
LES PAPILLONS BLANCS	150 €	150 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 575 €	1 700 €
LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DE SAVOIE	400 €	400 €
LOCOMOTIVE	325 €	325 €
Autres Associations		
ACCA LE BOIS	400 €	400 €
ACCA SAINT-OYEN	400 €	400 €
ADDICTION-VE LIBRE	275 €	275 €
ADMR	3 600 €	3 600 €
AMIS DES CORDELIERS MOUTIERS	475 €	475 €
ANCIENS COMBATTANTS A	300 €	400 €
ANCIENS COMBATTANTS LB	400 €	400 €
CHORALE MABELVOY	50 €	150 €
COMICE AGRICOLE DE LA VALLEE DE TARENTEISE	225 €	225 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	450 €	450 €
ECHO DU SECHERON CEVINS	250 €	250 €
LA VE QUI CHANTE	150 €	150 €
LE BOIS TARENTEISE ECHECS	460 €	460 €
VELBO LOISIRS	600 €	600 €
Associations de parents d'élève (Sorties ski scolaires)		
APE de Le Bois	/	966.00 €
APE de Bellecombe	/	1 191.75 €
APE d'Aigueblanche	/	761.25 €
Subventions exceptionnelles		
Compagnons du Tour de France	/	5 000 €
VELBO LOISIRS	/	634 €

Monsieur le Maire précise qu'un courrier sera envoyé aux associations bénéficiant d'une subvention afin d'obtenir leur bilan moral et financier ainsi que la constitution de leur bureau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE des subventions présentées ci-dessus.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
21			Thierry BRUNIER, Evelyne KALIAKOURAS, Michel MARIANI

*Ne Prend pas part au vote

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

André POINTEVE



www.grand-aigueblanche.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 073-200084572-20230925-2023092506-DE

